

# Aperçu du fonds **Genus Capital Management Inc.**

# Fonds d'obligations gouvernementales Genus - Série F

## 23 octobre 2017

Ce document renferme des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur le Fonds d'obligations gouvernementales Genus, un organisme de placement collectif géré par Genus Capital Management Inc. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Genus Capital Management Inc. au 1 800 668-7366 ou à l'adresse info@genuscap.com, ou visitez le www.genuscap.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

#### Bref aperçu

Code du fonds :

Date de création de la série :

Valeur totale du fonds au 29 août 2017:

Ratio des frais de gestion (RFG):

**GCM 102F** 

23 octobre 2017 (autres séries offertes dans le cadre d'un placement privé depuis le 1er mai

1989)

40 961 668 \$

Non disponible. Cette série du fonds n'était pas offerte au moyen d'un prospectus simplifié avant la date des présentes.

Gestionnaire de fonds :

Gestionnaire de portefeuille :

Sous-conseiller:

**Distributions:** 

Placement minimal:

Genus Capital Management Inc. Genus Capital Management Inc. Addenda Capital Inc.

Trimestrielles, en mars, en juin, en septembre et en décembre à

la fin du mois

500 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

#### Dans quoi le fonds investit-il?

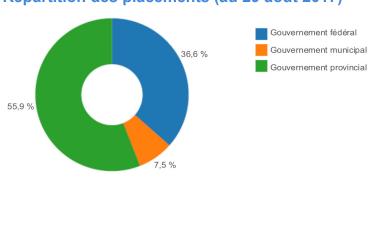
Le fonds investit principalement dans des instruments à revenu fixe du gouvernement du Canada et des provinces dont la qualité du crédit est évaluée à au moins A-. Le gestionnaire de portefeuille réoriente le fonds vers des obligations provinciales ou canadiennes en fonction d'une analyse de scénarios économiques.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 août 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 29 août 2017)

Province d'Ontario	37,7 %
Titre hypothécaire LNH	11,5 %
Gouvernement du Canada	10,9 %
Province de Québec	10,5 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	8,9 %
Ville de Montréal	4,8 %
Province d'Alberta	4,1 %
Province de la Saskatchewan	2,4 %
Municipal Finance Authority of BC	1,9 %
OPB Finance Trust	1,8 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	94,5 %
Nombre total de placements	50

## Répartition des placements (au 29 août 2017)



## Fonds d'obligations gouvernementales Genus — Série F

## Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Genus Capital Management Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut guand même perdre de l'argent.

Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
----------------	-------	------------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

## Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

#### Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du fonds au cours des années passées. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

#### Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car les parts de cette série du fonds sont placées au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

#### Meilleur et pire rendements sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible, car les parts de cette série du fonds sont placées au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

### Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car les parts de cette série du fonds sont placées au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

#### À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds convient aux investisseurs qui :

- cherchent à tirer un revenu de leur placement
- ont une faible tolérance au risque
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

N'achetez pas ce fonds si :

 vous ne pouvez pas tolérer une certaine fluctuation de la valeur de votre placement

#### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

#### Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

#### 1. Frais d'acquisition

La souscription de parts de série F du fonds ne comporte aucuns frais d'acquisition ni aucune autre commission. Toutefois, votre représentant peut vous demander des frais de conseils réguliers à l'égard de votre compte. Vous négociez les frais de conseils avec votre représentant.

#### 2. Frais du fonds

Des frais et des charges sont imputés au fonds et réduisent votre rendement. Les frais du fonds à l'égard des parts de série F sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 0,49 % de la valeur de la série. Puisque cette série du fonds n'a pas fait l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié pendant 12 mois consécutifs, ses frais d'exploitation et frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

## Fonds d'obligations gouvernementales Genus — Série F

## Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série F.

#### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

#### **Frais**

#### Ce que vous payez

Frais d'opérations à court terme

Genus Capital Management Inc. peut vous demander des frais pouvant représenter jusqu'à 2 % de la valeur des parts si vous échangez ou faites racheter vos parts du fonds dans les 30 jours de leur souscription. Ces frais seront versés au fonds.

Frais des régimes fiscaux enregistrés

Votre courtier peut vous imputer des frais. Vous négociez ces frais avec votre courtier.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'apercu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Genus Capital Management Inc. ou votre représentant.

Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Genus Capital Management Inc. 860 – 980 Howe Street Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6Z 0C8

T: 1 800 668-7366 C: info@genuscap.com W: www.genuscap.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca